

Evolution de l'organisation de la direction générale de la prévention des risques

Etude d'impact

1. Contexte et enjeu

Il est proposé de modifier l'organisation de la direction générale de la prévention des risques (DGPR) afin d'en améliorer l'efficacité et la visibilité.

D'une part, il est proposé de transformer en sous-direction le département des affaires générales et des systèmes d'information (DAGSI).

D'autre part, il est proposé d'opérer un certain nombre de simplifications d'intitulés de services et de sous-directions, pour rendre leurs missions plus directement lisibles.

2. Transformation du département des affaires générales et des systèmes d'information en sous-direction des ressources

2.1 Objet :

Le département des affaires générales et des systèmes d'information, directement rattaché au directeur général de la prévention des risques, exerce une importance et une diversité de missions qui le rendent déjà de fait assimilable à une sous-direction. Il intervient dans quatre domaines d'activité majeurs et bien distincts :

- la tutelle administrative et financière des établissements publics relevant de la DGPR ;
- la gestion de proximité des agents de la DGPR, la gestion des moyens afférents, ainsi que le suivi des questions écrites et du courrier parlementaire ;
- les missions budgétaires, la programmation et le suivi de l'exécution du programme 181 « Prévention des risques », l'exécution comptable et l'appui à la commande publique, ainsi que, à compter de 2025, le pilotage du nouveau programme 235 « Sécurité nucléaire »,
- la stratégie numérique de la DGPR, le conseil et l'appui à la mise en œuvre des systèmes d'information « métiers », ainsi que la synthèse de différentes fonctions transversales (RSSI, open data, RGPD, rationalisation du parc applicatif) pour le compte de tous les services de la direction.

Il est constitué d'un bureau des ressources humaines et de la logistique (BRHL), d'un bureau du budget, des affaires financières et des achats (BAFA), et d'une mission numérique et données (MND).

Dans un contexte de développement constant des missions de ce département en appui à celles de la direction générale, cette transformation en sous-direction permettra :

- d'améliorer la visibilité de l'organisation pour les interlocuteurs internes et externes, en cohérence avec l'organisation des services support constatée dans les autres directions du ministère

- d'affirmer la reconnaissance de métiers et de compétences essentiels au fonctionnement de la direction.

2.2 Impact sur l'organisation

La transformation en sous-direction s'effectue à organigramme constant, sans changement dans l'organisation de chaque bureau et de la mission concernés.

2.3 Impact sur les missions

Sans objet.

2.4 Impact sur les postes et les agents

Il en résulte la création d'un emploi de sous-directeur et la suppression du poste de chef de département.

2.5 Conséquences sur les conditions de travail

Sans objet. Il n'est notamment pas prévu de changement de bureaux.

2.6 Communication et information des agents

Les agents ont été informés officiellement le 25 juillet de cette évolution. Outre l'information relayée dans les réunions d'équipe à différents niveaux, une réunion du département le 4 septembre a permis de présenter le projet à l'ensemble des agents avec un temps d'échange.

3. Changement de dénomination de services et de sous-directions

3.1 Objet :

Il est proposé de modifier les intitulés de certains services et sous-directions au sein de la direction générale de la prévention des risques comme suit :

Intitulé actuel	Nouvel intitulé
Service des risques sanitaires liés à l'environnement des déchets et des pollutions diffuses	Service santé environnement et économie circulaire
Sous-direction santé environnement, produits chimiques, agriculture	Sous-direction santé environnement

Sous-direction déchets et économie circulaire	Sous-direction de l'économie circulaire
Service des risques naturels et hydrauliques	Service des risques naturels
Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations	Service central Vigicrues
Sous-direction de la connaissance des aléas et de la prévention	Sous-direction des aléas et des ouvrages hydrauliques

L'évolution proposée permettra d'assurer une meilleure lisibilité des missions des services et sous-directions concernés, en interne comme en externe, avec de surcroît une simplification des sigles.

3.2 Impact sur les missions

Sans objet

3.3 Impact sur les postes et les agents

Sans objet

3.4 Conséquences sur les conditions de travail

Sans objet.

3.5 Communication et information des agents

Les noms ont fait l'objet d'échanges au sein des services pour aboutir collégialement aux intitulés proposés.

ANNEXES :

organigrammes

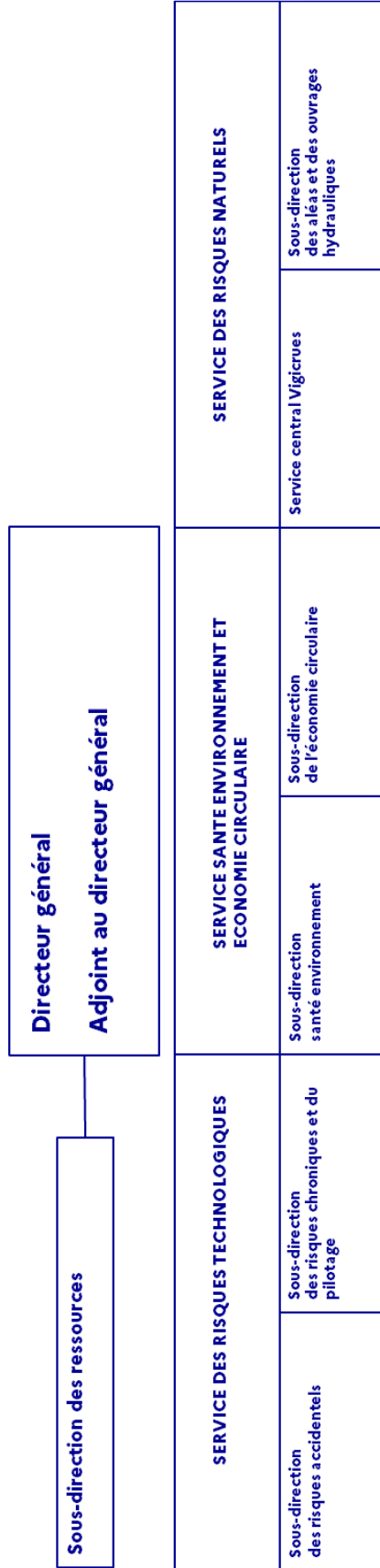
Organigramme actuel

Direction générale de la prévention des risques (DGPR)

<p>Directeur général Adjoint au directeur général</p>		
<p>SERVICE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES</p>	<p>SERVICE DES RISQUES SANITAIRES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT, DES DÉCHETS ET DES POLLUTIONS DIFFUSES</p>	<p>SERVICE DES RISQUES NATURELS</p>
<p>Sous-direction des risques accidentels</p>	<p>Sous-direction santé environnement, produits chimiques, agriculture</p>	<p>Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations</p>
<p>Sous-direction des risques chroniques et du pilotage</p>	<p>Sous-direction de déchets et économie circulaire</p>	<p>Sous-direction de la connaissance des aléas et de la prévention</p>

Organigramme cible

Direction générale de la prévention des risques (DGPR)



PROJET